

Le journal de l'Union démocratique du centre

Joyeux Noël

L'UDC vous remercie de votre engagement et vous souhaite - ainsi qu'à votre famille - de gu d'ouvre famille - de joyeuses fêtes de Noël et plein succès pour la nouvelle année!

Rémunérations

g abusives

initiative ou contreprojet - deux chances de régler un problème!



Politique familiale

La garde des enfants n'est pas une tâche de l'Etat





L'avenir de la Suisse est en jeu

Lors du grand rassemblement commémoratif des 20 ans du refus de l'EEE à Bienne le 2 décembre dernier, il était surtout question de l'avenir de la Suisse. Les quelque 4'000 personnes présentes sont venues pour convaincre la classe politique et le Conseil fédéral qu'elles refuseront nettement la prochaine votation demandant l'adhésion à l'EEE/UE.



La mobilisation contre une adhésion à l'EEE est toujours aussi forte 20 ans après le vote du 6 décembre 1992. La situation actuelle de l'UE inquiète les Suisses.



L'UDC montre la voie!

e Conseil fédéral rejette l'initiative populaire UDC «Contre l'immigration de masse» sans contreprojet. Pire, il ne fait absolument rien pour freiner l'immigration et au contraire émet un mandat de négociation au sujet de l'extension de la libre circulation des personnes à la Croatie, sans toutefois prévoir de mesures limitatives efficaces.

Ces dernières dix années, plus de 650'000 personnes sont arrivées en Suisse. Notre pays se dirige à toute allure vers les 10 millions d'habitants. Cette évolution de la population n'est pas un chiffre fantaisiste énoncé au hasard mais correspond à un scénario réaliste de l'Office fédéral de la statistique, qui table pour 2035 sur plus de 10 millions d'habitants.

Nous routes et nos voies ferrées, l'aménagement du territoire dans les villes et les villages, l'approvisionnement en électricité mais aussi notre système de formation et notre système de santé ne sont pas conçus pour cela. Les problèmes y relatifs sont de plus en plus visibles. Une pression croissante sur les salaires et un taux de chômage relativement élevé dans la population étrangère en Suisse sont également le signe d'évolutions problématiques. En cas de péjoration de la situation économique, les difficultés peuvent encore nettement s'aggraver.

Des études montrent en outre que la libre circulation des personnes n'a pas contribué de manière mesurable à la croissance économique et à la productivité, et ce, malgré les affirmations optimistes du Conseil fédéral. Il est tout aussi incompréhensible et irresponsable de souligner sans cesse les effets positifs à court terme de la libre circulation des personnes sur nos institutions sociales, par exemple l'AVS ou l'assurance-chômage. Cela revient à de la propagande pour une chaîne de Ponzi – principe boule de neige - témoignant d'une négligence crasse. La réalité est que la libre circulation des personnes ne fait que reporter dans le temps des réformes urgemment nécessaires et aggraver les problèmes de l'avenir.

Il est ainsi clair que le Conseil fédéral refuse de discuter des problèmes aigus liés à l'immigration. Il ne propose pas non plus de solutions adéquates. Il est même effrayant que les partisans de la libre circulation des personnes sans frontières n'aient aucune réponse ni concept concernant les inconvénients croissants et les problèmes réels de la population. L'activité de ces cercles se limite à péjorer progressivement les conditions-cadres économiques à travers de nouvelles réglementations pudiquement appelées « mesures d'accompagnement ». Notre droit du travail, jusqu'à présent

libéral, est de plus en plus syndicalisé. On abandonne ainsi un avantage important de la place économique suisse.

En outre nous sommes en train de perdre les dernières possibilités de restreindre l'immigration de personnes de l'UE à travers la clause de sauvegarde. Bientôt, toutes les personnes des 27 pays de l'UE auront la possibilité d'immigrer dans notre pays et ainsi de tirer profit de nos assurances sociales sans pratiquement aucun obstacle. Le Conseil fédéral n'a pas même recherché activement des solutions permettant à la Suisse de contrôler à nouveau son immigration de manière autonome.

L'UDC lutte dès lors de toutes ses forces pour l'acceptation de son initiative populaire et ainsi pour se réapproprier le contrôle de l'immigration. Une extension de la libre circulation des personnes à la Croatie sans possibilité de limitation efficace est pour l'UDC hors de question. Nous sommes le seul parti à avoir émis, à travers notre l'initiative populaire «Contre l'immigration de masse» une proposition concrète que nous défendrons de manière cohérente et pragmatique dans le processus de décision politique puis devant le peuple. Nous comptons sur votre soutien!

Je vous souhaite une belle et joyeuse fête de Noël ainsi qu'une excellente année 2013.

Toni Brunner, président de l'UDC Suisse



Ueli Maurer est président de la Confédération

Le 5 décembre dernier, le conseiller fédéral Ueli Maurer a été élu à la présidence de la Confédération avec 148 voix. Lors de son discours devant 200 invités à l'occasion du repas du groupe parlementaire UDC, Ueli Maurer a clairement affirmé que son année présidentielle se plaçait sous le signe de la modestie et de l'humilité. Il entreprendra des voyages à l'étranger quand l'intérêt de la Suisse l'exigera.

Photos: (1) Ueli Maurer a évoqué ses valeurs basées sur ses racines, sur les valeurs et sur la prévoyance durant son discours. (2) 200 invités visiblement ravis ont pris part au repas du groupe. (3) Le conseiller national démissionnaire Peter Spuhler a œuvré comme maître d'orchestre de ce repas du groupe. (4) Ueli Maurer a reçu une arbalète de la part du président du groupe Adrian Amstutz. Elle lui rappelle ainsi le courage et la sincérité de Guillaume Tell. (5) La bonne ambiance de ce repas a été assurée par la tradition musicale.



La voie de la Suisse pour l'av

A l'occasion du rassemblement commémoratif des 20 ans du refus de l'EEE, environ 4'000 personnes se sont retrouvées à Bienne. Le 6 décembre 1992, le peuple et les cantons suisses ont refusé l'adhésion à l'Espace économique européen (EEE) et par là même l'adhésion à l'Union européenne (UE) lors d'une votation historique qui a connu un taux de participation record de 78.7% du corps électoral. Ce fut un signe fort pour l'indépendance de la Suisse. Les orateurs du jour, le professeur de sociologie Uli Windisch, la députée Lara Filippini et le conseiller national Christoph Blocher, ont clairement affirmé que le combat pour l'avenir de notre pays n'est pas terminé. Au contraire, il est bien plus actuel que certains ne le pensent.



Sous les yeux de la presse, les sonneurs de cloches se mettent en marche devant l'impressionnant rassemblement de personnes.

« OUI à des négociations qui respectent nos intérêts et nos spécificités, NON à un alignement automatique et à une soumission inconditionnelle.



Sous la conduite de Guillaume Tell, les sonneurs « 1. August- Trychler Vorderthal » se rendent sur la place de la manifestation.

Certaines caractéristiques de notre système politique sont en totale contradiction avec ce qu'est devenue l'UE, centralisatrice, autoritaire, non participative et souvent non démocratique.

Notre première caractéristique importante est évidemment la démocratie directe; jamais nous devrons renoncer à cette démocratie directe basée sur l'initiative populaire et le référendum. Les droits populaires sont sacrés.

Ici aussi le danger ne vient pas que de l'étranger. Nos autorités cherchent de plus en plus à invalider certaines initiatives parce qu'elles seraient incompatibles avec le droit international ou les droits humains. Cela est inacceptable. »

Uli Windisch, professeur de sociologie à Genève, a insisté sur l'importance de pouvoir dire Non.

- Uli Windisch, professeur de sociologie, Genève (GE)

enir

« A côté de l'augmentation constante du chômage, due au fait que la priorité nationale a été supprimée et que les arts et métiers locaux souffrent de la concurrence italienne bon marché, le

Tessin doit affronter une hausse massive de la criminalité. La statistique est claire à ce sujet. Et si l'ambassadeur UE veut nous faire peur et annonce la fin de la voie bilatérale, je me dis "qu'ils y aillent!". Oui, je suis prête à lui donner raison. La voie bilatérale, telle qu'elle est pratiquée aujourd'hui, est fausse. Il faut effectivement se remettre autour de la table, débattre point par point et, si nécessaire, renégocier. Il est grand temps que la Suisse cesse de donner pour ne jamais rien recevoir en contrepartie. »



- Lara Filippini, députée au Grand Conseil, Bironico (TI)

La députée Lara Filippini a rappelé les nombreux problèmes que cause la libre circulation des personnes dans le canton du Tessin. Elle représentait également la jeune génération à Bienne.



Silvia et Christoph Blocher ont chanté avec les 4'000 invités le Chant de la Bérézina. Ce chant évoque et se souvient de tous les Suisses tombés lors de la campagne de Russie alors qu'ils étaient en service étranger au profit de la France. « Ainsi, Bruxelles exige que la Suisse s'engage dans chaque nouvel accord bilatéral à reprendre non seulement le droit existant, mais aussi le droit futur ainsi que la jurisprudence de l'UE. A la Berne fédérale comme à Bruxelles, on parle discrètement de "liens institutionnels" et de "reprise de la juridiction UE". En réalité, on ne veut rien d'autre qu'une réédition de l'EEE que le

souverain helvétique a expressément rejetée. Une fois de plus, l'objectif est d'intégrer la Suisse dans l'UE. Et comment réagit notre gouvernement? Celles et ceux qui attendaient à juste titre que le Conseil fédéral oppose un non, un nein et un no clairs et nets à ces velléités ont été cruellement déçus. Comme de coutume, le gouvernement s'incline. »

- Christoph Blocher, conseiller national, vice-président UDC Suisse, Herrliberg (ZH)

- Les exposés complets sont disponibles sur Internet: www.adhesion-ue-non.ch
- · Les photos de l'événement sont disponisbles sur Internet: www.udc.ch/galeriedimages

Initiative «contre les rémuné projet – deux chances de rég

Le 3 mars 2013, les Suisses pourront enfin voter sur l'initiative populaire "contre les rémunérations abusives" qui a été déposée en 2008. Cette initiative est opposée à un contreprojet indirect (une loi) du Parlement qui ne fait pas l'objet de la votation, mais qui, en cas de refus de l'initiative, serait appliqué. A première vue et compte tenu de la complexité de la matière, cette situation peut constituer un dilemme pour le souverain, mais en réalité tout le monde peut être gagnant: l'initiative populaire et le contreprojet législatif tendent en principe dans la même direction et répondent tous les deux à une revendication importante: donner aux actionnaires - donc aux propriétaires des entreprises - des outils pour endiguer les excès en termes de bonus et de salaires.

a propriété privée fait partie des droits que l'Etat doit protéger. Elle Jest à la base de la prospérité des citoyennes et des citoyens. Or, la protection de la propriété privée n'est plus garantie lorsque que des membres de conseils d'administration ou de directions s'enrichissent aux dépens de la fortune d'une entreprise qui ne leur appartient pas. L'UDC a mis le doigt en 2002 déjà sur cette problématique en déposant plusieurs interventions parlementaires dans le but de mieux protéger la propriété privée.

Rémunérations abusives au lieu de prestations

On parle de rémunérations abusives lorsque des personnes s'enrichissent aux dépens de la fortune de tiers sans que ces derniers ne puissent réagir contre ces agissements. Cette pratique existe aussi bien dans l'économie privée que dans le secteur public. Il peut s'agir de salaires et de bonus exorbitants que s'offrent les dirigeants d'entreprises sans que les actionnaires ne puissent les en empêcher ou d'impôts excessifs imposés par un Etat accapareur. Il faudrait que dans chaque entreprise le propriétaire puisse autoriser

les rémunérations des collaborateurs. Or, telle n'est pas suffisamment le cas dans les sociétés cotées en bourse, si bien que les gestionnaires dirigeants peuvent s'offrir des indemnités et bonus disproportionnés.

Même les entreprises faisant des déficits ou soutenues par l'argent des contribuables ont offert à leurs cadres dirigeants des conditions en or massif. Par exemples, les deux managers Percy Barne-

vik et Göran Lindahl (ABB) ont touché une indemnité de départ de 233 millions de francs. N'importe quel employé doit fournir une un travail avant de toucher un salaire. Swissair a pratiqué l'inverse dans le cas de Mario Corti qui a touché 12,5 millions de francs

avant de commencer à travailler.

Initiative populaire fédérale "contre les rémunérations abusives"

Le chef d'entreprise et actuel conseiller aux Etats Thomas Minder voulait à juste titre stopper un développement intolérable avec son initiative populaire "contre les rémunérations abusives" qui a été déposée en 2008. Ce projet sera soumis au peuple le 3 mars 2013. C'est l'occasion de se demander pourquoi il a fallu attendre cinq ans avant que le souverain puisse enfin se prononcer. Cette attente s'explique surtout par les négociations auxquelles s'est livré le Parlement avant de définir une solution de remplacement valable

« Ce qui compte, c'est que l'on intervienne contre les excès dans le domaine des bonus et des rémunérations. Tant l'initiative que le contreprojet ouvrent la voie à cette intervention, le contreprojet de manière bien plus rapide. »

Le Parlement a donc travaillé à une révision du droit des sociétés anonymes (dans l'idée de développer un contreprojet au niveau de la loi, donc indirect). Cette réforme reprenait pour l'essentiel les propositions du comité d'initiative. L'UDC

Les délégués de l'UDC Suisse prendront position le 26 janvier 2013.

Plus d'informations: www.remunerations.ch et www.minder-non.ch



rations abusives» ou contreler un problème!

a apporté une contribution déterminante à ce travail. Après plusieurs allers et retours entre le Conseil national et le Conseil des Etats, le Parlement a approuvé le 16 mars 2012 une solution de compromis.

La votation populaire du 3 mars 2013 et ses conséquences

Le 3 mars 2013, le peuple et les cantons ne décideront que de l'initiative populaire. Le contreprojet indirect du Parlement est « gelé » jusqu'à l'issue de ce scrutin populaire.

Si l'initiative populaire est acceptée, le Parlement doit se remettre à l'ouvrage et préparer une législation d'exécution. Cela peut prendre beaucoup de temps. Les initiateurs ont cependant eu la prudence d'insérer une clause exigeant que le Conseil fédéral édicte une ordonnance d'application transitoire au plus tard un an après l'acceptation de l'initiative.

Si l'initiative échoue devant le peuple, le contreprojet indirect du Parlement serait soumis au référendum facultatif. Il paraît peu probable qu'un référendum soit lancé, si bien que le contreprojet indirect pourrait entrer en vigueur avant la fin 2013.

Différences entre l'initiative populaire et le contreprojet indirect

Les différences entre l'initiative populaire et le contreprojet indirect ne sont pas énormes. Ils renforcent les droits des actionnaires en leur donnant la compétence de décider des rémunérations des membres du conseil d'administration. de la direction et du comité consultatif. En outre, les membres de ces organes ne recevraient plus d'indemnités à l'avance, d'indemnités de départ ou de primes en cas d'achat ou de ventes d'entreprises. L'assemblée générale des actionnaires élira individuellement les membres du

conseil d'administration. Les votes par délégation des organes et des institutions de dépôt seront interdits et les actionnaires pourront voter à distance par voie électronique. Les caisses de pension seront contraintes de voter publiquement.

La principale différence entre l'initiative populaire et le contreprojet réside dans le fait que le second donne aux actionnaires la possibilité d'imposer une règlementation différente au niveau des statuts

s'ils le jugent nécessaire pour leur entreprise. En outre, l'initiative populaire prévoit des dispositions pénales.

Deux chances, un dilemne pour l'UDC?

Le renforcement des droits des actionnaires est conforme aux principes de l'UDC. Les propriétaires doivent pouvoir décider dans leur entreprise. Ce

nes entreprises, il est compréhensible que l'initiative populaire bénéficie de fortes sympathies. La direction du parti et le groupe parlementaire UDC se sont engagés pour réaliser ces objectifs La solution finalement retenue reprend l'objectif principal de l'initiative, donc la lutte contre les rémunérations abusives. Ce qui compte, c'est que 1'on intervienne contre les excès dans le domaine des bonus et des rémunérations. Tant

s'appliquer aux sociétés cotées en bourse.

Compte tenu des bonus et rétributions

énormes versés aux dirigeants de certai-



l'initiative que le contrepro-

jet ouvrent la voie à cette

intervention, le contrepro-



Comité des chefs d'entreprise contre les rémunérations abusives

NON à l'initiative populaire «contre les rémunérations abusives» pour que le contreprojet contre les rémunérations abusives puisse entrer en vigueur immédiatement.

Les chefs d'entreprise UDC suivants ont fondé un comité contre les rémunérations abusives et ils cherchent d'autres chefs d'entreprise qui acceptent de s'engager en faveur d'une application rapide du contreprojet à l'initiative contre les rémunérations abusives:

CASPAR BAADER, conseiller national, Gelterkinden (BL) • CHRISTOPH BLOCHER, conseiller national, Herrliberg (ZH) • SYLVIA FLÜCKIGER, conseillère nationale, Schöftland (AG) • SEBASTIAN FREHNER, conseiller national, Bâle (BS) • PETER FÖHN, conseiller aux Etats, Muotathal (SZ) • ULRICH GIEZENDANNER, conseiller national, Rothrist (AG) • HANS KAUFMANN, conseiller national, Wettswil (ZH) • YVES NIDEGGER, conseiller national, Genève (GE) • HANSJÖRG WALTER, conseiller national, Wängi (TG) • JEAN-FRANÇOIS RIME, conseiller national, Bulle (FR) • PETER SPUHLER, conseiller national, Weiningen (TG) • GREGOR RUTZ, conseiller national, Küsnacht (ZH) • THIS JENNY, conseiller aux Etats, Netstal (GL)

Q

Fax 031 300 58 59

info@svp.ch

contre les rémunérations abusives

Case postale 8252, 3001 Berne

Oui, j'adhère au comité des chefs d>entreprise contre les rémunérations abusives.					
Nom/Prénom:					
Rue:					
NP/Lieu/Canton:					
Courriel:					
Mobile:					
Fonction/Entreprise:					
Remarques:					
Date/Signature:					
A retourner le plus rapidement pos:	sible à l'adresse suivante:				
	Tél. 031 300 58 58				

Quoi de neuf sous la Coupole?

La session d'hiver 2012 s'est tenue du 26 novembre au 14 décembre 2012. Tous les résultats ne sont malheureusement pas encore disponibles au moment du bouclage de ce numéro, raison pour laquelle nous ne pouvons vous en présenter qu'un extrait.

Une fois de plus, les partis du centre nous ont laissé défendre seuls des objets importants. Nous avons néanmoins réussi à obtenir une majorité sur quelques thèmes centraux et à imposer nos idées.

Ceque l'UDCaobtenu :

Obligation de servir

Le National recommande clairement le rejet de l'initiative populaire du GSsA « Oui à l'abrogation du service militaire obligatoire ». L'obligation générale de servir est un élément fondamental du fonctionnement de l'État suisse. L'ensemble du système politique repose sur l'idée que les droits impliquent aussi des obligations. La combinaison de l'obligation de servir et du système de milice constitue pour la Suisse le modèle d'armée le plus efficient et le plus efficace.



La « juridocratie » à travers la juridiction constitutionnelle est pour l'instant écartée

Le National a enfin cédé sur la question de la juridiction constitutionnelle et s'est prononcé contre l'introduction de celle-ci, comme le Conseil des États avant lui et conformément à la volonté de l'UDC. Ce projet est ainsi écarté, de sorte que le Parlement et le peuple puissent toujours décider de l'interprétation de la Constitution.

Ce dont nous pouvons remercier, la gauche :

Gaspillage financier du Conseil des États pour le trafic ferroviaire

Contrairement à toute logique de politique financière, le Conseil des Etats a augmenté pendant la session d'hiver le projet de financement et d'extension de l'infrastructure ferroviaire (FAIF) d'une somme considérable de 3 milliards de francs à 6,4 milliards. Ce projet disproportionné et irréfléchi est censé être amélioré à travers une hausse « provisoire » de la TVA jusqu'en 2030. L'UDC rejette clairement cette aventure financière aux frais du simple citoyen.

Budget disproportionné 2013

Le budget pour l'année 2013 table sur des revenus à hauteur de 64,5 milliards CHF alors que les dépenses atteignent 64,9 milliards CHF. Malgré ce déficit de presque un demi-milliard, la majorité du Parlement parle d'un budget excellent. Les propositions de réductions de l'UDC, en particulier dans le domaine des frais de personnel et de l'aide au développement, qui auraient entraîné des économies de 333 millions CHF et ainsi permis de réduire largement le déficit prévu, ont été rejetées par les autres partis.



DÉSORMAIS EN 4×4: JAGUAR XF ET XJ. AUCUN TRAJET NE RÉSISTE À L'ENTHOUSIASME.

A bord des nouveaux modèles 4×4 de JAGUAR, le plaisir de la conduite ne connaît ni limites ni saisons, et cela grâce à la transmission intégrale intelligente JaguarDrive Control™. En fonction du revêtement sur lequel vous roulez, vous sélectionnez le programme de conduite idéal, soit Normal, Dynamic ou Winter – et la technique se charge du reste, dont notamment de la répartition optimale du couple sur les roues avant et arrière. Ainsi, la puissance du nouveau moteur 3.0 litres V6 suralimenté est transmise à la route avec l'efficacité d'une transmission intégrale, en offrant toutefois des sensations de conduite typiquement JAGUAR.

Découvrez les nouvelles XF et XJ dotées de la technologie 4×4 sur www.jaguar-alive.ch ou à partir du 24 janvier 2013, à l'occasion d'une course d'essai auprès de votre spécialiste JAGUAR.



JAGUAR-ALIVE.CH



HOW ALIVE ARE YOU?







Arrêté fédéral sur la politique familiale 11

La garde des enfants ne doit pas être une tâche de l'Etat

Le 2 mars 2013, nous nous prononcerons en votation populaire sur l'introduction d'un nouvel article constitutionnel intitulé « Politique de la famille ». En réalité, il s'agit ici du premier pas vers l'étatisation générale de la garde des enfants.



par Nadja Pieren, conseillère nationale, vice-présidente UDC Suisse, Berthoud (BE)

ne fois de plus, les politiques et les autorités considèrent que la société, que nous autres citoyens n'avons pas la capacité ou la volonté de gérer nous-mêmes notre vie. On affirme qu'il existerait des dysfonctionnements en raison desquels l'État devrait intervenir par le biais de la Constitution.

Le système actuel fonctionne

Mais la situation des familles est-elle si mauvaise que cela ? Pas du tout ! Ces dernières années, différentes mesures ont été prises pour les familles : nous avons un tarif fiscal pour les parents, des déductions pour enfants, des réductions de primes, des allocations familiales, une déduction pour l'accueil extrafamilial, etc. En tant que fondatrice et directrice d'une crèche privée, je dois dire que la mise en place et le développement d'offres d'accueil extra-familial fonctionne bien et répond aux besoins. L'observation des cantons et des communes montre qu'on y est aujourd'hui déjà actif, avec des entreprises privées, sans mandat constitutionnel mais sur la base naturelle de la demande, et qu'on y crée des offres d'accueil diversifiées,

adaptées à la situation locale et régionale. La motivation et l'engagement dans notre branche sont élevés et la concurrence nous contraint, en tant que prestataires, de fournir des services de qualité sans perdre de vue les coûts. Bien que les enfants et leur bien-être soient bien plus importants pour moi que les théories économiques, je dois ajouter

qu'un marché le plus libre possible, combiné à la responsabilité, à la créativité et à l'amour des enfants apportent les meilleures solutions. L'UDC s'engage également en faveur des familles à tra-

vers son initiative sur les familles.

Effets incertains – conséquences de grande ampleur

Dans le nouvel article constitutionnel, on trouve des termes tels que «famille», «besoins» ou «offre appropriée», dont le sens n'est pas défini. Avec une formulation aussi floue, on donne carte blanche à l'État et aux autorités pour décider ensuite eux-mêmes qui soutenir, quand et comment. Vous souvenez-vous du projet sur la garde des enfants du Conseil fédéral, qui comptait introduire des obligations de déclaration et des cours même pour les grands-parents? Ce projet raté a dû être retiré après de vives protestations et il nous montre où on se dirige si nous donnons à la Confédération, par le biais de la Constitution, les pleins pouvoirs pour la garde de nos enfants. Dans les pays où l'État a pris en charge le contrôle de la garde des enfants, on assiste à une quasi-disparition des offres privées ainsi que de l'engagement des citoyens

et des milieux économiques.

« Dans les pays où l'État a pris en charge le contrôle de la garde des enfants, on assiste à une quasi-disparition des offres privées ainsi que de l'engagement des citoyens et des milieux économiques. »

Gonflement irresponsable de l'État social

Il y a peu, le Conseil fédéral a enfin mis sur le tapis les grandes lacunes du financement de la prévoyance vieillesse. Nous devons aussi à nos enfants de résoudre d'abord ce problème grave dans l'une des principales institutions sociales, faute de quoi ce sont eux qui devront un jour payer les pots cassés. Il est absolument irresponsable de faire partir aujourd'hui dans le domaine de la garde des enfants, où il n'y a pas d'urgence, un train social pesant des milliards en direction d'un modèle familial socialiste. Par amour pour nos enfants, nous devons rejeter ce nouvel article constitutionnel.



12 Canton de Berne: bilan 2012

L'UDC Berne tient la forme

L'UDC Berne a derrière elle une année faste en ce qui concerne les élections communales. Des élections organisées dans plus de 150 communes. Dans la plupart des cas, l'UDC a renforcé sa position. Il y a toutefois eu de soucis dans la recherche de candidats : de moins en moins de personnes peuvent et veulent s'engager pour un mandat.



par Werner Salzmann, président UDC du canton de Berne, Mülchi (BE)

'UDC du canton de Berne est traditionnellement fortement représentée dans les communes bernoises. Nous avons une fois de plus démontré cette force en cette année électorale au niveau communal, malgré la concurrence des nouveaux partis du centre. Il est aussi particulièrement réjouissant que l'UDC soit parvenue à se renforcer à un niveau élevé en beaucoup d'endroits.

Majorité absolue dans de nombreuses communes

Dans les 150 élections communales, l'UDC a mis sa force traditionnelle dans les communes bernoises à l'épreuve. Dans 50% des communes, elle a renforcé ses positions, elle s'est maintenue dans 25% des cas et a légèrement perdu du terrain dans le 25% restant. L'UDC a ainsi reconquis la majorité absolue dans de nombreuses communes. On peut notamment citer Aarberg, Heimberg, Kirchberg, Koppigen, Oberburg, Reichenbach et Sigriswil. L'UDC reste la force dominante au niveau communal dans le canton de Berne. Elle occupe dans les conseils communaux le double des sièges de certains autres partis. Dans quelques communes, elle est même le seul parti représenté. Le PS en revanche perd de son importance et le nombre d'indépendants augmente...

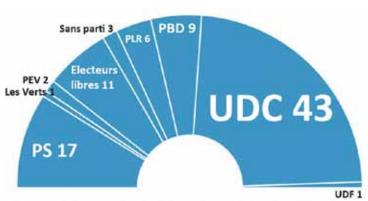
En bonne posture dans les villes et les agglomérations

L'UDC Bienne a réussi, après un renforcement continu du candidat Beat Feurer, à obtenir un siège au sein du nouvel exécutif biennois, désormais réduit. C'est un grand succès pour le parti. Cela, de même que la présidence de la

municipalité de Thoune, passée depuis peu elle aussi en mains UDC, montre que la planification des ressources humaines peut être payante. En ville de Berne, il n'a pas été possible de reprendre le siège à l'exécutif perdu il y a 8 ans, bien que l'UDC soit parvenue à renforcer sa position au parlement et constitue désormais la principale force bourgeoise. La grande diversité de partis au parlement est typique des villes de Bienne et de Berne.

La lutte pour la présidence de la commune en vaut la peine

En obtenant la présidence communale à Aarberg et à Zollikofen, l'UDC a réalisé des succès d'ampleur inattendue. La lutte pour la présidence communale a aussi donné des ailes à l'UDC à Ostermundigen, lui permettant ces dernières années d'augmenter constamment sa représentation au parlement et de conserver ses sièges au conseil communal malgré la réduction de celui-ci. On peut supposer qu'une campagne électorale pour la présidence aurait permis d'éviter les pertes dans les communes concernées ou du moins de les atténuer.



L'UDC est clairement la force politique la plus importante dans l'Emmental (analyse de la Berner Zeitung, 28 novembre 2012)

Recettes différentes pour le succès

Les recettes du succès dans les différentes communes sont aussi différentes que les circonstances locales. Face à un engagement axé sur les besoins de la commune, la concurrence croissante du centre (PBD, pvl et unions citoyennes) n'ont pratiquement rien pu prendre à l'UDC.

Les élections communales permettent de tirer deux conclusions:

- 1. La force de l'UDC est intacte.
- 2. Un travail de qualité porte ses fruits.

Important pour le succès :

- travail politique de proximité
- présence continue pendant la législature
- planification consciencieuse du personnel
- candidats nommés localement
- locomotives de campagne (candidats à la présidence)
- mener une campagne sur mesure

Election du Conseil fédéral par le peuple 13

Faire confiance au peuple – Oui à l'élection par le peuple

Dans tous les cantons de la Confédération, le gouvernement est élu directement par le peuple. Personne ne veut y changer quoi que ce soit dans aucun canton.



par Christoph Mörgeli, conseiller national, Stäfa (ZH)

r, au niveau fédéral, les citoyens ne participent pas à l'élection de leur gouvernement. Ainsi, dans notre pays, la compétence électorale la plus importante d'un peuple souverain, celle de l'autorité suprême du pays, n'appartient pas au souverain.

Le PS a lutté sous la devise « Volkswahl heisst Volkswohl »

En 1848 déjà, la commission de révision de la Constitution fédérale a rejeté l'élection par le peuple à 10 voix contre 9 seulement. Si nos ancêtres en avaient décidé autrement, l'élection par le peuple nous semblerait aujourd'hui une évidence. Il y eut encore des tentatives avortées, sous la forme de deux initiatives populaires en 1900 et en 1942. Lors de la deuxième votation, le PS a par ailleurs marqué les esprits avec le slogan « Volkswahl heisst Volkswohl » (élection par le peuple, dans l'intérêt du peuple).

Garanties de sièges pour la Suisse latine

Dans l'initiative populaire UDC, la représentation des minorités linguistiques est clairement réglée, contrairement à la situation actuelle. Avec l'élection par le peuple, deux sièges sont réservés à la Suisse lati-

ne; grâce à la moyenne géométrique (« modèle bernois »), la population élit les conseillers fédéraux dans un seul cercle électoral.

Renforcer la proximité avec le peuple

D'aucuns affirment que l'élection par le peuple accroîtrait le pouvoir médiatique. Le pouvoir des médias sur les parlementaires est cependant indubitablement supérieur à celui qu'ils exercent sur la population. On pourtant l'élection par le peuple ne pose aucun problème. Les centres urbains n'obtiennent pas davantage de pouvoir pour autant ; six conseillers d'État sur sept viennent de villages. La collégialité n'est pas en péril dans le canton de Zurich et on n'y est pas constamment en campagne électorale. En outre, ce ne sont pas des populistes, ni des démagogues, ni des milliardaires qui ont été élus dans les cantons mais des citoyennes et des citoyens tout à fait ordinaires.

« Tous les arguments contre l'élection du Conseil fédéral par le peuple témoignent d'une méfiance à l'égard du peuple. »

ne saurait guère expliquer autrement le refus de l'Accord EEE il y a vingt ans ou l'acceptation de l'initiative sur les minarets et de celle sur le renvoi. Si les conseillers fédéraux doivent rechercher une plus grande proximité avec le peuple, ce n'est pas un inconvénient. Au contraire, cela leur est plus bénéfique que s'ils doivent se déplacer en permanence à l'étranger ou sans cesse s'efforcer d'obtenir les bonnes grâces des parlementaires.

L'élection par le peuple a fait ses preuves dans les cantons

Chaque argument des opposants peut être contré en évoquant le bon fonctionnement du principe de l'élection par le peuple dans les cantons. Je viens d'un grand canton, où très peu d'électeurs connaissent en personne les candidats au Conseil d'État – et

Se fier à la capacité de jugement

Tous les arguments contre l'élection du Conseil fédéral par le peuple témoignent d'une méfiance à l'égard du

peuple. Le parlement actuel n'a vraiment aucune raison de se féliciter de la composition du Conseil fédéral. On pourrait au contraire discuter longtemps de la qualité de l'actuel Conseil fédéral – et notamment du fait que l'UDC, force politique soutenue par le plus grand nombre d'électeurs, est clairement sous-représentée dans l'autorité suprême du pays. Il est grand temps de lutter pour l'élection du Conseil fédéral par le peuple. Car nous avons confiance dans le peuple.

La votation aura peut-être déjà lieu le 9 juin 2013. Chère famille UDC, il est maintenant nécessaire d'œuvrer, à travers des lettres de lecteurs, des débats et un travail de conviction parmi vos connaissances, pour une acceptation de l'élection du Conseil fédéral par le peuple.

14 Shop UDC



doz en liane:

Commandez en	9
www.udc.ch	q

ex. ballon de foot UDC	25	ex. Pin's croix suisse	7
ex. porte-documents UDC	49	ex. Pin's logo UDC	7
ex. cravatte croix CH min.	50	ex. Pin's «UDC Gold»	7
ex. cravatte croix CH max.	50	ex. Post-it, bloc de 50	2
ex. cravatte UDC	50	ex. couteau suisse	20
ex. bonbons UDC	5	ex. autocollants (27/page)	5
ex. briquet UDC	5	ex. stylo UDC	2.50
ex. sac à dos UDC	10	ex. jeu de carte jass	3

Prénom: Nom:

NPA: Lieu: Adresse:

Mail: Téléphone:

Prière de nous renvoyer le talon:

Secrétariat général UDC, Case postale 8252, 3001 Berne, par fax au 031 300 58 59 ou par e-mail à gs@svp.ch



... franc.

... allemand.

Pour que le train soit un plaisir.



Stadler Rail Group Ernst-Stadler-Strasse | CH-9565 Bussnang, Schweiz | Telefon +41 (0)71 626 21 20 | stadler.rail@stadlerrail.com | www.stadlerrail.com

Impressum

Tirage: Franc-parler, Case postale 8252, 3001 Berne, Crédit photos: 5'000 exemplaires Adresse: Edition: Stiftung SVP-Parteizeitung Imprimerie:

Zofinger Tagblatt AG, Henzmannstrasse 20,

Page 1, en bas à droite: © Peter Schaub. Au milieu à gauche: Parlamentsdienste 3003 Bern. En bas et en haut à gauche: © SVP Schweiz. Page 3, toutes les images: © SVP Schweiz. Pages 4/5: © Peter Schaub et © Dany Schär. Page 7: SVP Schweiz. Page 11: © Nadja Pieren. Page 12: © Werner Salzmann. Page 13: Parlamentsdienste 3003 Bern. Page 15: © SVP Schweiz.

Périodicité:

Abus de l'asile: les communes assument toutes les charges

Le 24 novembre 2012 s'est tenu à Volketswil le congrès spécial de l'UDC sur la politique d'asile. L'événement, intitulé « La fin de la politique d'asile ? » a clairement révélé les problèmes majeurs du système d'asile. Des conférenciers issus de tous les secteurs ont exposé les dysfonctionnements existants ainsi que des solutions possibles.

L'exposé de Thomas Müller, conseiller national et président de la ville de Rorschach, a résumé les problèmes auxquels sont confrontées les communes concernées. Voici un extrait de son exposé: politique fédérale : Le séjour de réfugiés doit être réexaminé lorsque la situation dans le pays de provenance s'est améliorée de telle manière qu'ils n'ont plus besoin de protection contre la persécution.



Le conseiller national Thomas Müller a attiré l'attention sur le rôle des communes en matière de politique d'asile.

« Les communes sont le dernier maillon de la chaîne. Elles sont concernées sur place et ne peuvent répercuter les charges plus bas. Le montant des coûts sociaux à la charge des communes est déterminé dans une mesure significative par le mode de vie des personnes admises provisoirement et des réfugiés reconnus. Nous faisons généralement des expériences positives avec les personnes du Sri Lanka et du Vietnam. Elles veulent travailler. Très peu demandent une aide sociale. Les personnes originaires d'autres pays se comportent de manière différente. Certaines n'envisagent pas de travailler. Elles savent et exploitent le fait que le filet social en Suisse est si bien conçu que l'État doit pourvoir en tout temps à leur entretien. D'où mon appel en tant que président de ville à la L'un des grands problèmes du système d'asile est que presque toutes les personnes qui décident sur le sujet en vivent directement: travailleurs sociaux, juristes, œuvres sociales et administrations.

Rorschach est concerné par le centre de transit de Landegg, qui héberge des requérants d'Afrique du Nord. Tous les jours,

ils viennent à Rorschach. Leur comportement dans le train Rorschach-Heiden ayant causé des problèmes, l'Office des migrations du canton de St- Gall assure

un service de bus navette entre la Landegg et Rorschach. Depuis, la situation s'est encore aggravée. Récemment, un groupe de requérants d'asile ont volé dans un shop tout ce qu'ils pouvaient. Un homme était même armé d'un taser. Suite à des vols dans des véhicules, des objets jetés ont été retrouvés en contrebas de la Landegg.

La colère au sein de la population est compréhensible. La sécurité dans l'espace public était un avantage de la Suisse. Il est inacceptable que nous devions dans notre pays aussi nous habituer à être importunés dans la rue et sur les places publiques, à retrouver notre voiture fracturée le matin ou à voir, dans les magasins, comment des voleurs pillent sauvagement et menacent les employés lorsqu'ils interviennent.

L'État de droit n'a pas de réponse pour les personnes qui viennent chez nous, abusent de notre hospitalité et ensuite invoquent les garanties de l'État de droit lorsqu'elles se font prendre. Notre État de droit se ridiculise lorsque la police doit libérer les récidivistes après quelques heures. Pour moi, il est incompréhensible que les spécialistes affirment que le placement de requérants d'asile dans des centres fermés jusqu'à la décision de première instance serait contraire aux droits de l'homme. Les Pays-Bas le font. Reste la question de savoir si les Pays-Bas violent la CEDH ou si nos spécialistes ne sont pas à la pointe du droit international public. »



Aux côtés de Thomas Müller, d'autres spécialistes de l'asile ont pris la parole, tels que Christoph Blocher et Heinz Brand ainsi que Mario Gattiker (chef de l'Office des Migrations, avec le micro).



13^e Coupe nationale UDC de yass

avec le conseiller fédéral UDC Ueli Maurer et des conseillers nationaux et aux Etats UDC

Samedi, 23 février 2013

10.30 - 16.00 heures 9.00 heures ouverture des portes

dans le Toggenburg / SG

L'endroit exact sera annoncé dans l'édition de janvier de "Klartext".

Genre de jeu

Schieber avec partenaire tiré au sort. 4 passes à 12 jeux, 48 jeux comptés.

Types de cartes

Cartes françaises et alémaniques.

Prix

Belle planche de prix. Chaque participant reçoit un cadeau. Challenge pour le vainqueur Concours d'estime:

1er prix Fr. 300.-; 2e prix Fr. 200.-; 3e prix Fr. 100.-

Finance d'inscription

La finance d'inscription de 30 francs est versée à l'entrée.

Repas de midi Fr. 25.-(les bons sont disponibles à la caisse se situant à l'entrée)

Participants

Tous les politiciens UDC, membres de l'UDC, sympathisants de l'UDC et amateurs de yass sont cordialement invités à cette sympathique manifestation.

Inscription

Pour faciliter notre organisation, nous vous prions de vous annoncer le plus rapidement possible avec le talon ci-dessous par courriel, par courrier postal ou par fax (nombre de places limité).

Organisation

UDC du canton de St-Gall sous la direction de Toni Brunner, président du CO, et du conseiller national Felix Müri. Expert: Hans Bachmann, anc. champion suisse de yass

~							
	Talon d'i	nscription					
Je m'inscri <mark>s à la 13^e C</mark> oupe nat <mark>ionale UDC</mark> de yass de samedi, 23 février 2013:							
☐ Cartes françaises	Cartes alémaniques	☐ Egal					
Nom	11	Prénom					
Adresse		NP Lieu					
Tél.	Courriel ou fax						

Renvoyer le talon au Secrétariat général UDC, Thunstrasse 10, Case postale 8252, 3001 Berne Tél. 031 300 58 58 - Fax 031 300 58 59 - Courriel: imobersteg@svp.ch